

PHARMACIE BRAY-ET-LÛ

La Pharmacie LEFEBVRE à Bray-et-Lû (tel. 01 34 67 72 28) a mis en place différents services tels que la location de matériel médical, ou la livraison à domicile.

Horaires : lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h30 à 19h00
samedi de 9h00 à 14h30

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Madame SARAZIN, agent recenseur, remercie toutes les personnes ayant répondu aimablement aux questionnaires de recensement, pour leur disponibilité et leur accueil.

INSCRIPTIONS A LA CANTINE POUR LA RENTREE 2006

Pour toute inscription à la cantine scolaire, merci de fournir au secrétariat de mairie 10 enveloppes timbrées à votre adresse au plus tard le 15 août 2006.

ARBRE DE NOEL

Les personnes nouvellement arrivées au village, accompagnées d'enfant(s) dont l'âge varie de la naissance à la classe de C.M.2, sont priées de nous faire connaître les nom(s), prénom(s) et date(s) de naissance de ou des enfants, afin que ceux-ci reçoivent, au moment de Noël, un cadeau offert par la municipalité.

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

La mairie vous remettra une Attestation de Recensement qu'il est primordial de conserver précieusement ; en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

ENVIRONNEMENT

Déchetterie de Magny-en-Vexin

Lors du premier accès, se présenter avec :
- un justificatif de domicile
- une pièce d'identité
- la carte grise du véhicule

Les apports sont limités à 1m³/semaine.

Horaires d'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars

	Matin	Après-midi
Lundi	10h – 12h	14h – 18h
Mardi		
Mercredi		14h – 18h
Jeudi		
Vendredi		14h – 18h
Samedi	9h – 12h	14h – 18h
Dimanche	9h – 13h	

Horaires d'été : du 1^{er} avril au 30 septembre

	Matin	Après-midi
Lundi	10h – 12h	14h – 19h
Mardi		
Mercredi	10h – 12h	14h – 19h
Jeudi		
Vendredi	10h – 12h	14h – 19h
Samedi	9h – 12h	14h – 19h
Dimanche	9h – 14h	

Ramassage des ordures ménagères

Ordures Ménagères et Verre : Vendredi
Emballages et Journaux/Magazines : Mardi

Les bacs doivent être sortis la veille au soir. Merci de veiller à ce que les véhicules en stationnement ne gênent pas le passage du camion de ramassage.

Un grand bac est à votre disposition à la salle des fêtes afin que les propriétaires de résidence secondaire puissent y mettre leurs sacs-poubelles le dimanche soir et éviter ainsi que les sacs traînent sur les trottoirs toute la semaine et que les chiens et chats les éventrent.

Merci de penser à l'environnement et au bien-être de vos voisins !

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2005

Budget Supplémentaire 2005 - Commune

Après avoir pris connaissance de la proposition de budget et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité, le budget supplémentaire de la commune, pour l'année 2005, comme suit :

Section Investissement les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 22 600,00 •
Section Fonctionnement les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 20 000,00 •

Eau : situation des stations (pompage et épuration) et prix de l'eau en 2006

Après avoir pris connaissance du montant des dépenses supplémentaires (problèmes d'eau cet été, frais d'analyses supplémentaires, pompe de la Fontaine des Dours changée, moteur électrique grillé...), les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident, à la majorité avec 1 voix contre, de fixer les prix de l'eau et de l'assainissement pour 2006, comme suit :

EAU	1.91 •/m3 HT	
ASSAINISSEMENT	1.30 •/m3 HT	
LOCATION DE COMPTEUR	9.36 •/m3 HT	diamètre 15
	12.27 •/m3 HT	diamètre 20
	54.44 •/m3 HT	diamètre 25

Les taxes de branchement aux réseaux demeurent inchangées : réseau eau 950.00 •
réseau assainissement 1 500.00 •

Mieux vaut de l'eau chlorée qu'un manque d'eau partiel dans la distribution ; de plus, la DDASS nous a imposé certaines normes de précaution.

Station d'épuration

Suite à différentes réunions, il semblait que le lagunage soit une bonne solution mais la DDAF n'y était pas favorable ; après discussions avec différents techniciens, il s'avère que le lagunage entraîne peu de frais d'investissement mais, après plusieurs années, des dépenses de fonctionnement importantes. D'autre part, la réglementation oblige à être à plus de 100 m des habitations, il y a des problèmes d'odeurs à certaines périodes et les rejets sont de moins bonne qualité qu'avec une station d'épuration traditionnelle. La station d'épuration classique paraît donc plus intéressante, mais la question sera étudiée à nouveau.

Une nouvelle réunion avec l'Agence de l'Eau, la Police de l'Eau, le Conseil Général et la DDAF est prévue le 13 décembre prochain pour faire le point sur l'état de la station.

Recherche de nouvelles ressources en eau

Suite aux conditions climatiques de cet été, la commune s'est à nouveau trouvée en manque d'eau. Une réunion avec un hydrogéologue, les membres de la Commission de l'Eau, le Conseil Général, la DDAF a permis une reconnaissance des lieux (Domaine de Villarceaux, Golf de Villarceaux, La Comté), des prélèvements d'eau pour analyses ont été faits sur différentes sources. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de procéder à la recherche de nouvelles ressources en eau sur le secteur de Villarceaux (domaine, golf, La Comté), avec étude de la qualité et du débit et de demander l'aide financière de l'Etat, du Conseil Général du Val d'Oise et/ou de l'Agence de l'Eau. Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire, à signer tout document concernant ce dossier.



Monsieur le Maire donne lecture d'une note de présentation du dossier " Natura 2000 " et montre les plans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis défavorable au projet de zonage tel que présenté ; en effet, une zone située dans le Domaine de Villarceaux entre deux massifs classés, n'est pas prise en compte. Or, la faune et la flore dans cette zone enclavée dans des massifs boisés classés, ne peuvent être différentes que celles des massifs en question, sauf sur la partie construite. Le Conseil propose d'adjoindre au zonage tout le parc sauf la partie construite ou sinon d'exclure toute la partie sur Chaussy (côte sucrée, partie au nord de Chaussy et bois de la Moinerie).

Convention pour un gymnase au collège de Bray-et-Lû

Monsieur le Maire rappelle l'ouverture du nouveau collège de Bray-et-Lû, sans gymnase, alors que le collège de Vigny construit en même temps bénéficie d'un gymnase qui a donc été subventionné au même titre que le collège.

Pour le moment, les élus des communes concernées étudient le problème du financement (environ 1,2 million d'euros) et Madame DROLON, maire de Bray-et-Lû, met à disposition du collège, la salle des fêtes communale, deux jours par semaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas signer la convention relative au gymnase en attendant que le problème du financement soit résolu ainsi que le surcoût important dû aux Bâtiments de France.

Questions Diverses :

Régime indemnitaire et paiement des heures de surveillance de station en 2005:

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que, compte-tenu de l'évolution de la réglementation et des sujétions des différents services, le régime indemnitaire applicable aux personnels de la commune doit être mis en conformité et réadapté aux situations administratives des personnels.

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, - d'instituer, à compter du 1^{er} janvier 2006, le régime indemnitaire précité (indemnités horaires pour travaux supplémentaires, I.A.T. et IEMP) , au bénéfice des agents permanents titulaires, stagiaires et non titulaires relevant des cadres de la collectivité, en précisant que ce régime sera maintenu pendant les congés annuels, les autorisations spéciales d'absence, et les congés de maladie ordinaires.

- de verser à titre exceptionnel et rétroactivement, suite au courrier de la Sous-Préfecture de Pontoise du 28 janvier 2005, le montant des heures de surveillance de la station aux agents techniques pour l'année 2005.

Indemnités du percepteur :

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité, de fixer, pour toute la durée du mandat, l'indemnité de conseil qui sera versée à Monsieur le Trésorier de Magny-en-Vexin, à 100% du montant total calculé chaque année.

Délégation de pouvoir au maire pour représenter la commune en justice :

Monsieur le Maire communique la copie d'une requête présentée devant le Tribunal Administratif.

Le conseil municipal, donne délégation à Monsieur le Maire, pendant la durée de son mandat,

- d'intenter au nom de la commune, les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, tant en ce qui concerne le volet pénal devant le Tribunal de Grande Instance qu'en ce qui concerne le volet administratif devant le Tribunal Administratif,

- de régler les frais et honoraires des avocats et experts.

Modification des statuts de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine

Monsieur BIGOT informe les membres du Conseil Municipal de la dernière réunion de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine ; le président est Monsieur POTEZ, Maire de Villers-en-Arthies, vice-président chargé du tourisme, Monsieur DE LA ROCHEFOUCAULD (La Roche-Guyon), vice-président chargé de la petite enfance, Monsieur CHAMBRION (Vétheuil) et vice-présidente chargée des chemins, Madame LAPCHIN (Vienne-en-Arthies).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité, les modifications statutaires suivantes :

. Article 3^{ème} : Sièg

le sièg de la C.C.V.V.S. est fixé en Mairie de Villers-en-Arthies, sise Route de Vétheuil 95510 Villers-en-Arthies

. Article 15^{ème} : Compétences Obligatoires (article L5214-16-1 cu CGCT)

15-1 Aménagement de l'espace

- études et réalisations de toutes opérations d'intérêt communautaire et concourant à l'aménagement de l'espace. Dans ce cadre, la communauté assurera l'entretien , l'aménagement et la gestion des sentiers et chemins ruraux communaux retenus d'intérêt communautaire.

Le reste des points abordés dans l'article 15.1 est inchangé.

Un logo devra être choisi pour cette communauté de communes et un appel à projet sera lancé dans toutes les communes concernées.

Contrat Temps Libre avec la CAF

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 28 juin 2005, et après lecture de l'avenant n°1 au Contrat Temps Libre des communes de Saint-Cyr-en-Arthies, Vienne-en-Arthies et Villers-en-Arthies, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité, les termes de cet avenant ainsi que ceux du contrat initial et autorisent Monsieur le Maire à le signer.

Recensement

Nomination à l'unanimité, de Madame Marie-Louise SARAZIN, comme agent recenseur pour la prochaine enquête de recensement de la population en janvier et février 2006.

Site Internet

Après étude des devis et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal choisissent à l'unanimité, la société ELTON pour créer un site Internet pour la commune, et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document concernant ce dossier notamment la demande de subvention au Conseil Général du Val d'Oise.

Après en avoir délibéré, il semble qu'une commission " Internet " doit être mise en place pour gérer le site, et le Conseil Municipal élit à l'unanimité, Messieurs Jacques JUIN, Gilles ALBANEL et Thierry TAVONI, Monsieur Georges BIGOT étant président de la Commission.

Divers :

Aménagement de la mairie : Monsieur le Maire présente les dernières modifications (fenêtres, cloisons et plafonds surélevés)

Syndicat Electrique : les travaux d'enfouissement de lignes rue de la Gendarmerie sont terminés ; la prochaine tranche pourrait être la Rue de la Grande Fontaine et la fin de la Rue du Clos de l'Isle ou la Rue des Molettes, partie de la Route de Bray et partie de la Rue du Val.

Chiens errants : Monsieur VIDAL et Madame FAVART acceptent de s'occuper de tout éventuel problème avec des chiens errants.

Parking salle des fêtes : les appels d'offres vont être lancés.

Garderie : problème d'horaires à étudier (éventuellement jusqu'à 18h30 au lieu de 18h00)

Ecole : problème de chaleur excessive en classe de CE, peut-être pose de stores.

Bois en stock : à vendre au profit du CCAS.

50 • le stère de bois coupé en morceaux de 50 cm

45 • le stère de bois coupé en morceaux de 1 m

Conseil Municipal du 1^{er} mars 2006

Compte Administratif et Compte de Gestion de la Commune Année 2005

Après avoir pris connaissance du compte administratif et du compte de gestion 2005, le Conseil les accepte et vote à l'unanimité :

Section Investissement	Résultat de l'exercice	83 201.39•
	Résultat de clôture au 31/12/05	-33 732.43•
Section Fonctionnement	Résultat de l'exercice	89 197.30•
	Résultat de clôture au 31/12/05	398 671.20•
TOTAL	Clôture 31/12/05	364 938.77•
Affectation au compte 1068 de la section d'investissement :		15 000.00•
Imputation du résultat :		
Section Investissement BP 2006 : inscription au compte 001 de la somme de		-33 732.43•
Section Fonctionnement BP 2005 : inscription au compte 002 de la somme de		338 671.20•

Compte Administratif et Compte de Gestion du Budget Eau et Assainissement 2005

Après avoir pris connaissance du compte administratif et du compte de gestion, le Conseil les accepte et vote à l'unanimité :

Section Investissement	Résultat de l'exercice	3122.52•
	Résultat de clôture au 31/12/05	-4 759.94•
Section Fonctionnement	Résultat de l'exercice	42 458.00•
	Résultat de clôture au 31/12/05	273 094.60•
TOTAL	Clôture 31/12/05	268 334.66•
Imputation :		
Section Investissement BP 2006 : inscription au compte 001 de la somme de		-4 759.94•
Section Fonctionnement BP 2006 : inscription au compte 002 de la somme de		273 094.60•

Vote du taux des 4 taxes Année 2006

Le Conseil vote à l'unanimité le maintien des taux d'imposition des 4 taxes locales directes pour 2006 :

Taxe d'habitation	6.40%
Taxe Foncière (bâti)	7.90%
Taxe Foncière (non bâti)	50.00%
Taxe Professionnelle	13.90%

Budget Primitif de la Commune pour 2006

Le Conseil approuve et vote à l'unanimité, le budget primitif de la commune, pour l'année 2006, comme suit :

Section Investissement les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 340 000.00•
Section Fonctionnement les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 654 432.00•

Budget Primitif Eau et Assainissement 2006

Le Conseil approuve et vote à l'unanimité le budget primitif du Service Eau et Assainissement pour 2006 comme suit :

Section Investissement Les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 230 614.00•
Section Fonctionnement Les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 293 315.00•

Demande de modification du POS

Le Conseil donne son accord de principe à la demande de modification d'une parcelle, actuellement en zone ND près de la Comté pour construire un bâtiment agricole afin de créer une nouvelle activité agricole.

Il sera engagé une procédure simplifiée sous réserve que l'activité soit exclusivement du maraîchage et la participation aux frais sera de 50% pour le demandeur.

Approbation du plan de zonage d'assainissement

Le Conseil approuve à l'unanimité le plan de zonage et d'assainissement. Celui-ci sera visible pour le public à la Mairie de Chaussy et à la Préfecture de Pontoise.

Station d'épuration

La Commune a un délai de 18 mois pour se doter d'une nouvelle station d'épuration.

Un appel d'offre pour l'assistance au Maître d'Ouvrage a permis de choisir la DDAF pour cette prestation. Le devis se monte à 3 132.00• Hors Taxes (3 745.87 TTC). Une étude suivra pour permettre de choisir le meilleur type de station adaptée.

Les coûts préliminaires sont évalués à :

- Assistance à maître d'ouvrage (DDAF)	3 132.00•HT
- Frais de publication (maîtrise d'œuvre, géotechnique, SPS...)	3 000.00•HT
- Maîtrise d'œuvre	100 000.00•HT

A venir : les coûts d'achat du terrain et de construction de la station.

Le Conseil

- approuve le choix de la DDAF pour l'assistance
- autorise Monsieur le Maire à engager la consultation d'entreprises chargées de la maîtrise d'œuvre et à signer les marchés selon les procédures adaptées.
- Sollicite de l'Agence de l'Eau, du Conseil Général du Val d'Oise, de l'Etat, l'octroi de subventions concernant les dépenses ci-dessus.
- Demande une dérogation à l'Agence de l'Eau et au Conseil Général pour commencer les travaux dès à présent, avant la notification des subventions.

Autres questions

- Décision d'adhérer à la Fondation du Patrimoine qui aide à la conservation et à la valorisation de patrimoine rural.
- Réhabilitation de certains murs communaux avec l'aide du PNR.
- Achat d'un ordinateur neuf pour la Mairie et de 2 pour l'Ecole avec demande de participa-

- tion de la DGE (dotation globale d'équipement)
- Achat d'une imprimante scanner pour la Mairie et d'une imprimante couleur pour l'Ecole.
 - Connexion WI-FI pour l'Ecole avec demande de subvention au Conseil Général du Val d'Oise.
 - Changement du photocopieur de la Mairie.
 - Remplacement du chauffe-eau de la cantine et de celui de la salle des fêtes. Demande de subvention de DGE ;
 - Réfection du réservoir d'eau potable. Demande de subvention PNR et DGE.
 - Réorganisation des archives communales et aménagement d'un local archives subventionné par le Conseil Général.
 - Recensement : Les premiers chiffres estimés sont de 312 logements recensés dont 48 résidences secondaires et 23 logements vacants. 648 habitants contre 606 au précédent recensement.
 - Circulation dans Chaussy : Un budget a été voté par le Conseil Général pour des travaux de ralentissement de la circulation dans la Commune.

Conseil Municipal du 28 avril 2006

Situation sur l'Eau

Recherche de nouvelles ressources :

Monsieur POMEROL, hydrogéologue, a transmis les résultats des analyses d'eau : il en ressort que l'eau est de meilleure qualité au Puits de La Comté et au Puits du Golf de Villarceaux. Une nouvelle réunion avec tous les intervenants doit avoir lieu pour faire le point.

Station d'Épuration :

L'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre va maintenant pouvoir être lancé afin de procéder à l'étude qui conduira au choix du type de station (station traditionnelle, lagunage ou système intermédiaire).

Logo pour la commune

Présentation des logos reçus des enfants de l'école, de certains habitants et d'autres personnes : les membres du Conseil étudient avec intérêt tous les projets proposés et remercient les enfants et tous les personnes ayant travaillé sur ce thème. La décision est reportée à une date ultérieure, contact va être pris avec un professionnel de La Roche-Guyon et avec le P.N.R. du Vexin Français.

Présentation du projet d'aménagement pour la limitation de la vitesse dans Chaussy

Présentation des plans avec différentes solutions proposées par la D.D.E. : le Conseil ne souhaite pas qu'il y ait rétrécissement de la chaussée et préfère la surélévation sur toute la largeur de la voie.

Le choix se porte donc à l'unanimité sur la solution n°2 de la D.D.E. pour le ralentissement de la circulation devant la salle des fêtes, soit circulation à double sens de circulation sur un plateau en pleine largeur de chaussée. Les membres du Conseil demandent, à l'unanimité, le même système pour ralentir la circulation Route de Villers : un plateau situé entre le Monument aux Morts et l'Eglise – au niveau de l'église, le Conseil ne retient pas la solution proposée, la surélévation du passage piétons devant la Fontaine, avec pavés est acceptée.

Questions Diverses :

- Syndicat d'Assainissement Autonome : Adhésion des communes de Chars, Nucourt, Sagy, Saint Cyr en Arthies, Fontenay en Parisis, Taverny et Montreuil sur Epte acceptée à l'unanimité.

- Antenne S.F.R. : après de multiples relances de la part de la mairie pour que soit installée une antenne de téléphonie mobile SFR à Chaussy, la réponse récemment reçue en mairie est négative.
- Piscine : une réunion a eu lieu au Conseil Général du Val d'Oise et une étude est en cours pour la construction éventuelle d'une ou deux piscines sur le territoire du Vexin Français (1 pour 25 000 habitants)
- Révision du P.O.S. à La Comté pour implantation de serres : un rendez-vous va être pris sur place avec Monsieur GEOFFROY (architecte des Bâtiments de France) et Madame MUSTEL (DDE Cergy).
- Urbanisme à Haute-Souris : Monsieur le Maire a refusé les branchements électricité et téléphone à un cabanon en zone non constructible.
- Travaux d'Aménagement de la mairie et d'un parking à la salle des fêtes : en cours de réalisation.
- Restauration du petit patrimoine rural : un rendez-vous avec l'architecte du PNR du Vexin et le président de la Fondation du Patrimoine a permis de recenser les travaux de restauration à entreprendre. En ce qui concerne la commune, des travaux de restauration sont à prévoir dans les années à venir sur le Monument aux Morts, le Monument des Australiens, le réservoir d'eau potable, le calvaire du cimetière, le Christ de la salle des fêtes, les fonds baptismaux de l'église, la croix Pattée (près du golf), les fontaines route de Magny, rue des Molettes et la fontaine à Paulin, les lavoirs de Haute-Souris, la croix d'Agneaux, la statue de St Ansbert dans l'église, les vitraux côté atelier, la nef et la réouverture de petites fenêtres de l'Eglise, et la façade de la Mairie et Ecole. Certaines opérations peuvent être subventionnées à 40% par le Conseil Général du Val d'Oise, 40% par la Fondation et 20% à la charge de la commune, d'autres peuvent être subventionnées à 70% par le PNR du Vexin Français. Un autre rendez-vous doit avoir lieu avec Monsieur BELLON, architecte des Bâtiments de France, Madame COUFFY du Conseil Général, Monsieur DANTON, architecte du PNR et la Fondation du Patrimoine pour mettre en place un programme échelonné sur plusieurs années avec les différents intervenants.
Pour les particuliers, des subventions sont également possibles.
- Archives : Des archives communales anciennes retrouvées dans l'Eglise ont été remises aux Archives Départementales. L'aménagement d'un local d'archives va être étudié avec l'aide technique et financière du Conseil Général du Val d'Oise.
- Site Internet : en cours de réalisation, consultable d'ici fin juin www.chaussy95.fr

Ont participé à ce numéro

Rédaction : Georges Bigot, Alain Wauthier-Wurmser

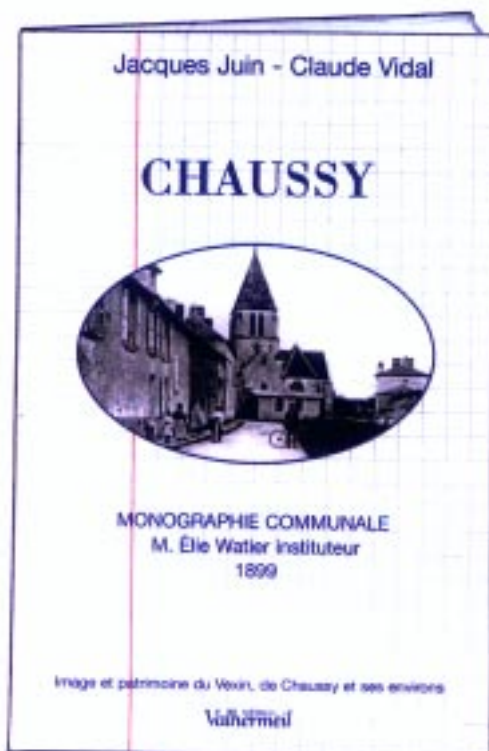
Mise en page et réalisation : Jacques Juin

Couverture : Jean Mathelin



L'Association Image et patrimoine du vexin et de Chaussy présente...

La mémoire de vos racines



LA MONOGRAPHIE COMMUNALE DE CHAussy

Rééditée par Jacques Juin et Claude Vidal

D'après la monographie d'Elie Watier, instituteur 1899

Tarif : 20 euros



Un caravansérail à Samarkand

Dimanche 3 septembre à partir de 12 h 30

Château de Villarceaux
Chaussy, Val-d'Oise



Ouverture du parc et restauration à partir de 12 h 30
Concerts à partir de 14 h

Khan Bogd, chant, danse (Mongolie)
Delvin Duo, violon, accordéon (Albanie)
Mohi Sitora, chant, danse (Ouzbékistan)
Shodiana, chant, danse (Ouzbékistan)
Djaihun, marionnettes, chants du Khorezm (Ouzbékistan)
Orchestre d'enfants et d'étudiants du collège Kokil (Kazakhstan)
Tengir Too, chant (Kirghizstan)
Ryzbek Jumabaev, conteur chamane (Kirghizstan)
Nurak Abdyrahmanov, marionnettes (Kirghizstan)
Aqnazar Alavatov, Sahiba Davlatshaeva, Shodikhan Mabatkulov, chant, danse (Tadjikistan)
Les Gitans Dohad, chant, danse, fakir (Rajahsthan, Inde)
Fan Yin, viole erhu, flûte, citare (Chine)
Ahirkapi Roman Orkestrasi, orchestre tzigane (Turquie)

Catherine Gendrin, conteuse (France) " Une route bordée de soie "
Compagnie Amuse-gueules (France), Atelier de maquillage pour enfants

Village mongol, artisanat, masques, films...



Dans le parc du château de Villarceaux, un monde inconnu s'installe. Des yourtes se montent, un bazar s'improvise, des costumes multicolores se croisent. Nous sommes quelque part en Asie Centrale dans un caravansérail imaginaire, sur la Route de la soie. On dirait Samarkand, quelques siècles en arrière, quand la ville splendide offrait l'abri aux caravanes venues des frontières chinoises ou des rives de la Méditerranée. Des Kirghizes musiciens sont descendus des Montagnes Célestes, laissant leurs troupeaux de chevaux sur les hauts plateaux. Des Mongols tournent lentement sous de grands masques bouddhiques, émettant de terrifiants sons de gorge. Groupés autour d'un marionnettiste de la Mer d'Aral, des enfants musiciens kazakhs se poussent pour mieux voir, un erhu chinois s'accorde dans un coin. On s'attroupe autour d'une danseuse badak à la grâce persane, arrivée des majestueuses montagnes du Pamir. Plus loin, un tzigane d'Albanie fait pleurer son violon, et on rit devant le cracheur de feu du lointain pays du Rajasthan, derrière les hautes montagnes du Karakoram. Soudain, des trompes annoncent l'arrivée d'un marié ouzbek et le cortège des caftans brodés et des lourdes robes de soie s'avance. Une fanfare turque salue la noce et met fin au voyage.



AUTOUR DES CONCERTS

Restauration orientale sur place à partir de 12h30 : formule poulet tandoori/riz basmati, 10 •, réservation recommandée (cf bulletin de réservation). Buvette et snack

TARIFS

Tarif plein : 10•

Tarif réduit 1 (+ de 60 ans, CE et groupes de plus de 10 personnes) : 8•

Tarif réduit 2 (- de 25 ans, demandeurs d'emploi) : 6•

Renseignements et réservations : 01 58 71 01 01 - www.festival-ile-de-france.com

Cette année encore, profitons ensemble des beaux jours pour découvrir, en famille ou entre amis, toutes les facettes du Domaine de Villarceaux.

Avec des rendez-vous incontournables comme la Fête du Parc Naturel du Vexin français (dimanche 4 juin) qui permet aux habitants du Parc (et à leurs voisins plus ou moins proches...) de se rencontrer, de mettre en valeur ce territoire d'Ile-de-France et de sensibiliser tous les publics au respect de l'environnement et des paysages ou, pour les gourmands, gourmets et amoureux de notre Région, la Fête du Patrimoine Gourmand d'Ile-de-France qui se tiendra durant les journées Européennes du Patrimoine (samedi 16 et dimanche 17 septembre) avec, cette année, des artisans qui ont été particulièrement récompensés lors du dernier Salon de l'Agriculture.

En fil rouge, de fin mai à fin septembre, Villarceaux accueille, avec l'association " In Situ ", les œuvres d'un artiste japonais Akio Suzuki et d'une artiste américaine Seton Smith, qui ponctueront votre visite de leurs créations.

Mais cette Saison vous emmènera aussi, le dimanche 3 septembre, sur les routes de la soie, du côté de Samarcande, thème de l'ouverture du Festival d'Ile-de-France qui fera résonner le parc des accords enchanteurs des musiques du Monde.

Un autre voyage, théâtral celui-là, le 2 juillet, nous fera revivre l'Europe de Richard Coeur de Lion...Ce spectacle plein de surprises, de musique et de combats, évoque les moyen-âge. Villarceaux n'est alors qu'une ferme fortifiée assurant le contrôle des frontières françaises et les mouvements de nos voisins Anglais qui régnaient sur la Normandie et revendiquaient le trône de France...

Le dimanche 24 septembre, clôture de la saison 2006 en musique avec le rassemblement, dans le parc, de plus de 2000 choristes " à coeur joie " : Villarceaux deviendra une scène idéale, dédiée au(x) chant(s) de toutes les époques et pur tous les publics !

Enfin, l'automne venu, vous pourrez venir admirer la spectaculaire terrasse de courges rares et curieuses !

Bienvenue à Villarceaux !

Thierry LABUSSIÈRE

Conservateur du Domaine de Villarceaux



C'est dans une ambiance chaleureuse que le traditionnel Banquet des Anciens de Chaussy s'est déroulé ce 8 mai dans le magnifique cadre du château d'Aveny. Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et présidé par le Maire de la commune, Monsieur Georges Bigot, le repas a réuni cette année une quarantaine de convives dont les fidèles doyens, Monsieur et Madame Chaves.

Au menu : vol-au-vent aux ris de veau, terrine de brochet avec son coulis, pintade forestière et ses petits légumes, salade, plateau de fromages et cygnes d'Aveny en dessert. Pour clôturer ce délicieux repas, Jacques Vioux a offert le champagne de l'amitié à toute l'assemblée.

Ce bon et sympathique déjeuner s'est prolongé par un après-midi dansant.

Rendez-vous l'année prochaine !





Association
La source-Villarceaux



Bonjour à tous !

La Source-Villarceaux tient un pari innovant qui associe l'art, l'action sociale et l'éducation.

L'objectif de l'association est de permettre la valorisation personnelle des enfants âgés de 6 à 18 ans lors d'ateliers de créations artistiques animés par des artistes confirmés (tous les mercredis et durant les vacances scolaires) et de favoriser les liens familiaux par le biais d'expositions, de vernissages, sorties culturelles, conférences et d'ateliers parents-enfants.

Programmation pour cette fin d'année 2006

Période	Dates	Artiste	Projet
Ateliers enfants	4 au 8 juillet	Thomas Perraudin Vincenc Choffrut	Sculpture (2 semaines) Peinture
	10 au 13 juillet	Thomas Perraudin	Sculpture
	17 au 21 juillet	Alix Pereira Alice Baillaud	Peinture (2 semaines) Sculpture (2 semaines)
	24 au 28 juillet	Alix Pereira Alice Baillaud	Peinture Sculpture
	31 juillet au 4 août	Aneta Szacherska Christian Zimmermann	Peinture africaine Calligraphie (2 semaines)
	7 au 11 août	Céline Hermann Christian Zimmermann	Peinture (2 semaines) Calligraphie
	14 au 18 août	Céline Hermann	Peinture
	21 au 25 août	Nicolas Bonessa Rémy Vinet	Peinture Photographie
	Octobre – décembre (mercredis)	Thomas Perraudin	Sculpture
Atelier parents-enfants	Octobre - décembre	Parents accompagnés par leurs enfants de 0 à 5 ans. Deux heures par semaine.	
Sorties familles	11 juillet	Bord de mer (Franceville)	
	17 août	France miniature (Yvelines)	
	16 décembre	Spectacle et repas de Noël (Villarceaux)	

Pour toutes inscriptions ou autres renseignements, contactez l'équipe de La Source-Villarceaux (François Louvard, Agnès Jung ou Barbara Vasseur).

Domaine de Villarceaux - 95710 Chaussy
tél. 01 34 67 78 83 fax. 01 34 67 73 29
e.mail. lasourcevillarceaux@wanadoo.fr

Comment ne pas vous remercier d'être toujours plus nombreux à participer aux activités et manifestations proposées ?

Cette année, le Foyer Rural compte 131 adhérents, ce qui représente une progression de plus de 40 %. Merci de cette confiance qui nous encourage à rester dynamiques et innovants.

2006 s'est ouvert, fin janvier, sur un très agréable moment de convivialité, qui nous a réunis à la salle des fêtes autour de quiches, flamiches, salades et galettes, ponctué par une saynète de Dario Fo, interprétée par deux comédiens de la troupe DILETTANTI de Magny en Vexin.

L'année prochaine, nous nous retrouverons autour d'une tartiflette (entre autres mets) avec d'autres surprises !

Lors des Vacances de février, nos jeunes Calcédoniens ont pu participer à un " STAGE RAQUETTES " , où la balle sous toutes ses formes a été mise à l'honneur. Chacun des jeunes est reparti avec sa photo encadrée, immortalisant son style et sa personnalité sur le court. Un magnifique goûter a clôturé ce stage. (insérer photo goûter).

Un nouveau rendez-vous au mois de mars nous attendait autour d'une BOURSE AUX VÊTEMENTS D'ETE à la salle des fêtes, qui a connu autant de succès que celle du mois d'octobre !

Cette activité figurera toujours dorénavant dans notre calendrier 2 fois par an et se verra enrichie par une bourse à la puériculture dès septembre prochain. C'est une jolie façon de décliner l'esprit de solidarité qui nous anime.



encore eu lieu. Mais si vous avez eu autant de plaisir à le faire que nous à le concocter, alors cela aura été une réussite !

Nous n'oublions pas, bien sûr, toutes les activités sportives qui ponctuent régulièrement votre année depuis septembre : GYMNASTIQUE, DANSE, TENNIS DE TABLE, TENNIS et BE-LOTE (sport cérébro-zygomatique !!!). Elles font toutes preuve d'une belle vitalité ; en témoignent la motivation pour l'entraînement physique de nos " gymnastes ", les spectacles de fin d'année de nos danseuses, les progrès de nos plus jeunes pongistes et la compétition menée



par les plus grands, les rencontres inter-villages de tennis et le tournoi interne qui crée un pôle extrêmement chaleureux dans et autour du court.

De deux tables, nous sommes passés à trois pour la belote : L'ambiance est excellente et nous envisageons d'alterner belote-tarot l'année prochaine, pour varier les plaisirs.

Dans ce fourmillement d'activités, une mention spéciale est faite pour L'ATELIER DE PEINTURE ASIATIQUE : Moment d'art et de poésie très apprécié, qui a lieu dans l'espace bibliothèque, où des milliers de livres vous attendent. Venez y jeter un coup d'œil pour vous rendre compte. La bibliothèque sera ouverte les mardis 4, 11 et 18 juillet de 15h à 19h.



Enfin, nous proposons un " STAGE RAQUETTES " (tennis, ping-pong, badminton) encadré par Audrey, Sabrina, Cyril et Julian du mercredi 5 juillet au vendredi 13 juillet. Nos jeunes pourront ainsi commencer leurs vacances en finesse et toucher de balles ! Pour tout renseignement, s'adresser au 06 81 52 88 78.

DES RENDEZ-VOUS ET DES PROJETS

Outre ceux évoqués déjà, nous vous donnons rendez-vous dès le samedi 9 septembre autour d'un " troc aux plantes " sur la place de la mairie, pour que tous les jardiniers et amateurs de jardins échangent leurs savoir faire et leurs trouvailles végétales.

Est à l'étude la création d'une activité " gym-éveil " pour les petits de 2 à 5 ans. Nous vous donnerons toutes les précisions à la rentrée.

UN ATELIER INFORMATIQUE va être mis en place en partenariat avec le " club de l'Amitié ", dans l'espace bibliothèque.

Enfin, après la bourse à la puériculture fin septembre et la bourse aux vêtements d'hiver fin octobre, nous vous donnons rendez-vous pour le 6^{ème} MARCHE DE NOEL de CHAUSSY qui aura lieu les 25 et 26 Novembre 2006 à la salle des fêtes. Vous y trouverez des stands de bouche, art et artisanat renouvelés à 50%, de très jolies idées de cadeaux à des prix modérés. Cette année, la scène sera le théâtre d'animations, dans le but de conserver à notre Marché de Noël un supplément d'âme. Surprises !

Pour un calendrier précis de tout le programme de la rentrée, nous nous retrouvons début Septembre, lors de notre Assemblée Générale, dont la date exacte vous sera communiquée début Juillet. C'est un moment important de la vie de notre Association auquel nous vous invitons et l'occasion de s'exprimer librement.

Mais, avant ce R.V. de Rentrée, toute l'équipe du Foyer Rural vous souhaite d'excellentes vacances, les plus ensoleillées possibles, sinon météorologiquement, du moins dans les cœurs !

Le Salon des Passions, les 21 et 22 octobre 2006

En octobre, Chaussy met à l'honneur ses créateurs, artisans amateurs, auteurs...

Après une première expérience en 1999, l'association Image et Patrimoine en partenariat avec les autres associations du village, veut exposer le savoir faire des Calcédoniens à l'occasion d'un salon convivial et accessible à tous.

Nous ne recherchons pas seulement les " artistes " mais ceux aux " mains agiles " qui fabriquent, décors, créent, réparent, imaginent... bref toutes créations pouvant s'exposer et dont l'auteur comme le visiteur aura plaisir à voir.

Quelques idées...

Aux passions traditionnelles que sont le dessin, la photo, le collage, la sculpture, perles, il ne faut pas oublier tous les travaux d'aiguille (tapisserie, patchwork, poupées de tissus, vêtements, laine...), les travaux de rénovation (outils, meubles anciens, céramique, peinture, documents...), les écrits (essai, poème, calligraphie ...) et pourquoi pas une réalisation éphémère (pâtisserie...).

Nous ne recherchons pas la compétition, mais simplement une autre façon de connaître et de faire découvrir les Calcédoniens...aux Calcédoniens.

Le Cinéma de Papa

Nouvelle activité en 2006, Le Cinéma de Papa a largement été plébiscité par les Calcédoniens.

Au fil des 4 séances (de janvier à avril), c'est un public d'habitué de tout âges de 7 à 77 ans et plus qui ont pris plaisir à découvrir ou redécouvrir le cinéma d'antan : courts métrages d'époques, dessins animés en Noir & Blanc, films muets et bien sur des longs métrages comme le Cave se rebiffe, Pouic-Pouic, la Vache et le Prisonnier. Le traditionnel entracte restera un temps fort de ses séances grâce aux pâtisseries maison, de plus en plus nombreuses, preuve d'une convivialité sans égal.

Bien sur, cette initiative sera reconduite dès janvier 2007, grâce à la passion et au matériel d'époque de notre projectionniste Olivier Caurette. En relation avec d'autres collectionneurs, il travaille déjà sur les futures programmations.

Un grand merci à vous tous, aux pâtisseries, à Julian pour le prêt de l'écran et bien sur à Olivier et ses amis pour l'installation des séances.

Sortie Archéologique à Genainville

Après la rentrée, nous envisageons d'organiser une visite avec un historien du site archéologique de Genainville.

Les personnes qui seraient intéressées peuvent dès maintenant se manifester auprès de Gilbert Sarazin au 01 34 67 76 37 et Thierry Tavoni au 01 34 67 77 46



En cette fin d'année scolaire, l'école accueillait **76 enfants** répartis ainsi :

21 élèves en petite et moyenne sections (classe de Mme Glaus, ATSEM : Mme Jorge Da Silva)

20 élèves en grande section/CP (classe de Mme Théry, ATSEM : Mme Boiro)

21 élèves en CE1/CE2 (classe de Mmes Fiot et Ros)

29 élèves en CM1/CM2 (classe de M. Buisine)

De nombreuses sorties et rencontres ont été réalisées :

* **Rencontres sportives** avec des randonnées pédestres, , une journée tee-ball, des journées d'initiation à l'équitation et à l'hippologie au centre équestre de Genainville...

* **Visites** au musée de Guiry, au château de la Roche Guyon, au parc zoologique de Thoiry

* **Spectacle** “ La tête dans les étoiles ” au Bourget pour tous en fin d'année

* Et cette année exceptionnellement : **2 classes transplantées**. Une semaine **classe de mer** pour les élèves de CE qui sont partis à St Martin de Bréhal, et une semaine de **classe de neige** à Les Longevilles Mont D'Or. Elèves et maîtresses ont eu la joie de découvrir un nouveau milieu et de nouvelles activités pour “ apprendre ailleurs, apprendre autrement ”.

* **Réalisation d'un jardin potager** et **travail sur la protection de l'environnement** avec conférences interactives et participation d'un intervenant PNR.

La bibliothèque de l'école a fonctionné sur et hors temps scolaires cette année encore. Nous vous rappelons qu'elle est ouverte à tous les habitants de la commune les vendredis de 16H45 à 18H (sauf vacances scolaires). De nombreux ouvrages (romans, BD, albums, documentations...) ainsi que des CD audio et informatiques peuvent y être empruntés.

Une chorale menée par Mme Fiot a réuni tous les enfants de l'école les mardis matins et a débouché sur un petit spectacle lors de la kermesse.

Depuis plusieurs années les élèves de toutes les classes s'initient à l'**informatique**. L'école se verra dotée de 2 nouveaux PC et du système WIFI à la rentrée de septembre.

Les enseignants et les enfants ont eu le plaisir d'accueillir et de travailler avec de **nouvelles maîtresses** : **Mmes Sandrine Théry et Frédérique Fiot** titulaires de leur poste à Chaussy et **Mmes Virginie Ros et Jasmine Duetthe** nommées à mi-

temps à titre provisoire. Nous tenons à remercier ces dernières pour leur travail et leur coopération et espérons qu'elles reviendront nous rendre une petite visite de temps en temps !

L'association de l'école : l'**ASCE** a organisé en janvier une tartiflette géante qui a connu un réel succès et a permis à tous les parents, les élèves et les enseignantes de se retrouver dans une ambiance conviviale. Les enfants ont pu montrer à leur famille leur don de chanteur, danseur ou acteur. Nous remercions toutes les bonnes volontés qui ont eu beaucoup de travail avant et pendant le repas. Les bénéfices de ce repas ont financé en partie les classes transplantées.

Toute l'équipe enseignante tient à saluer également **les parents d'élèves** qui sont aimablement intervenus dans l'école lors de manifestations (carnaval ou kermesse), qui ont aidé à encadrer lors de sorties, de randonnées ou d'ateliers en classe et qui ont confectionné et vendu des gâteaux afin de financer en partie les classes transplantées et les journées poney.

Merci également à **la municipalité** pour sa participation financière à ces séjours et les travaux réalisés régulièrement dans l'école.

Un grand merci aussi à ces **dames du Club de l'Amitié** qui sont intervenus dans les classes pour des ateliers lecture dans le cadre du "**Lire et faire lire**" désormais bien connu, ainsi qu'à **Mme Jocelyne Mathelin** pour les séances de **théâtre** du mardi soir.

A la rentrée de septembre 2006, 78 élèves seront scolarisés à Chaussy : 20 en maternelle (Mme Glaus), 19 en GS/CP (Mme Buisine), 15 en CE1/CE2 (Mme Fiot) et 25 en CM1/CM2 (Mme Théry).

Bonnes vacances à tous et rendez-vous pour une nouvelle année scolaire

le vendredi 1 septembre 2006 !

L'équipe enseignante



Que s'est-il passé depuis Noël !!!

Le 15 janvier 2006 a eu lieu la traditionnelle Galette des rois, cette année animée par le groupe les Deux C. Elle s'est déroulée dans une ambiance conviviale avec cette année, plus de participants que les années précédentes.

Les 25 et 26 février 2006 " une première pour le comité des fêtes " deux jours de loto animé par Paco et Lena ont remporté un vif succès. (environ 500 personnes étaient présentes .) Nous renouvellerons cette expérience les 7 et 8 octobre 2006, nous vous y attendons nombreux.

Le 18 mars 2006, lors de la fête de la bière et malgré une température intérieure fraîche nous avons pu déguster une délicieuse choucroute, dans une ambiance chaleureuse.

Du 25 au 29 mai 2006 s'est déroulée la fête communale. Le 27 mai, nous vous avons offert le feu d'artifice qui nous l'espérons, vous a satisfait.

Nous tenons à nous excuser auprès des enfants et des parents pour le problème occasionné avec les tickets gratuits imposés le lundi par les forains et contre notre volonté.

Programmes des activités du 2^{ème} semestre.

4 juin 2006 : fête du parc

24 juin 2006 : fête de la musique

2 juillet 2006 : brocante

7 et 8 octobre 2006 : lotos

18 novembre 2006 : repas

3 décembre 2006 : arbre de Noël

Le comité des fêtes vous souhaite de bonnes vacances.



SAISON 2005 / 2006

**Année difficile pour les deux équipes
qui vont être reléguées dans la division inférieure.**

Nos séniors perdent aux portes de la finale de la Coupe, en ½ finale par 4 à 0 à BLARU.

Vous pourrez consulter les résultats des deux équipes bientôt sur le site de la Mairie.

Nous sommes à la recherche de nouveaux joueurs séniors et surtout vétérans pour la saison prochaine.

Pour toutes informations contacter :

François BRAYE 18 Grande Rue 95 710 CHAUSSY
Tél : 01 34 67 75 27

Reprise de l'entraînement : **Mercredi 23 Août 2006 à 18 h 00**

BONNES VACANCES A TOUS



LE CLUB DE L'AMITIÉ



Vous découvrez en exclusivité le nouveau logo des Aînés Ruraux (ci contre) qui devient également celui du Club de l'Amitié de Chaussy. Vous pouvez également consulter le nouveau site Internet de la Fédération nationale: www.aines-ruraux.com

L'Assemblée Générale de la Fédération Départementale qui s'est tenue à Villarceaux le 27 avril dernier a approuvé la modification de ses statuts. Elle devient de ce fait Fédération Départementale des Clubs d'Aînés Ruraux des Yvelines et du Val d'Oise.

Jusqu'à ce jour, la Fédération des Yvelines hébergeait le Val d'Oise, en termes clairs le Val d'Oise devient partie intégrante de la Fédération Départementale.

Le conseil d'administration, qui a suivi, a élu Madame Jocelyne Mathelin, Présidente de la Fédération pour les deux départements.

La Fédération nationale compte 750 000 adhérents dont plus de 3000 pour les Yvelines et le Val d'Oise. Son action fondamentale est de contribuer au "Bien Vieillir" en aidant tout citoyen à s'y préparer et en mettant tout en oeuvre pour améliorer les conditions de ceux qui sont atteints par la maladie et/ou l'isolement.

Quelques nouvelles du Club depuis le mois de décembre

Le réveillon du 31 décembre



La salle des fêtes de Chaussy s'était parée de ses plus beaux atours pour recevoir une centaine de convives autour d'un repas de gala. Qualité, service, animations, ont enthousiasmé les participants. Rendez-vous, le 31 décembre prochain.



En arrière plan, vous distinguez, le dynamique doyen de la commune, Monsieur Chaves



Remplies avec délicatesse, ces flûtes de Champagne ont toutes trouvé preneur.

L'Assemblée Générale du Club



L'Assemblée Générale du Club s'est tenue le samedi 11 mars 2006 à la salle des fêtes de la commune. Étaient présents une quarantaine d'adhérents ainsi que Messieurs Philippe Houillon et Georges Bigot respectivement, Député Maire de Pontoise et Maire de Chaussy. Les rapports d'activité, d'orientation et financier ont été approuvés à l'unanimité. Le renouvellement du conseil d'administration a été voté à bulletin secret.

Mesdames Denise Biard et Henriette Plé, membres sortants, sont réélues à la majorité absolue. L'Assemblée s'est clôturée par le verre de l'amitié suivi d'un déjeuner buffet à la salle des fêtes.

Le 4 avril: Attention à la marche



Départ en car pour Paris de 23 adhérents du Club tôt le matin pour assister à 3 enregistrements de cette célèbre émission de télé. animée par Jean Luc Reichmann.

Le 6 avril: Sécurité routière



Mrs Alain Schmitt et Michel Campion, formateurs agréés nous ont dévoilé ou rappelé toutes les nouvelles subtilités du code de la route et la remise en question qu'elle nous impose.

Gymnastique douce

Depuis le mois d'avril, Laurence donne des cours de gymnastique douce à la salle des fêtes tous les lundi après midi à 15h45. (Renseignements au Club)

L'atelier théâtre

L'atelier théâtre poursuit son activité. Huit élèves de l'école de Chaussy participent. Les costumes sont en cours de réalisation par l'atelier couture du Club. Nous espérons la présence de tous à la représentation prévue le 25 juin à la salle des fêtes.

11 mai: journée en Normandie



Visite d'une cidrerie, déjeuner et après midi dansant au **Manoir de Clairval aux Andelys** animé par deux chanteurs.

23 membres du Club étaient présents ainsi que ceux du Club de Richebourg (78)



4 juin: La fête du parc à Villarceaux



A l'occasion de la fête du parc au domaine de Villarceaux, le 4 juin, le **Club de l'Amitié** a re-

troussé ses manches et s'est mobilisé afin de réaliser les superbes crêpes qui font aussi sa réputation.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de la manifestation ainsi que les organisateurs pour leur accueil apprécié.

L'Informatique à Chaussy

L'informatique s'organise en partenariat avec le Foyer Rural qui nous prête une salle.



Mme Jocelyne Mathelin donnera des cours d'initiation et non de perfectionnement. Ces cours sont réservés aux adhérents du Club de l'Amitié et du Foyer Rural moyennant une participation de 2

euros pour couvrir, en partie, les frais de consommables et d'abonnement Internet.

Suite page suivante

Séjour en vallée du Lot



Du 4 au 10 juillet, voyage organisé par la Fédération des Yvelines et du Val d'Oise afin de regrouper un nombre suffisant de participants. (réservations terminées)

Programme du Club

2006

- Sept/octobre: Croisière sur le Rhin
- Sept/octobre: Visite d'une grande imprimerie à Taverny
- 12 novembre: Déjeuner au golf de Villarceaux
- 31 décembre: Réveillon

2007

- Septembre: Visite de la Garde Républicaine
- Février: Carnaval de Nice
- Juin: Voyage en Irlande ou en Ecosse

Enfin, nous vous rappelons que toutes nos activités sont réservées aux membres de l'association, elle même ouverte aux 50 ans et plus.

“50 ans et + vous êtes la continuité”

Le Club de l'Amitié de Chaussy - Mairie de Chaussy 95710 - Contact tél / fax / rép: 01 34 67 70 32
E-mail: lesglycines@aol.com

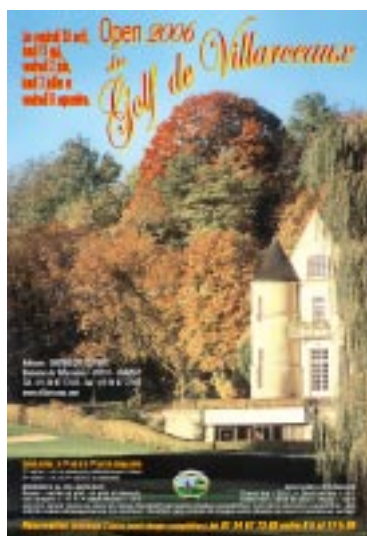
GOLF DE VILLARCEAUX



Golf de Villarceaux



Quelques nouvelles de l'Association par Jean-Raymond Lemaire, Président de la Commission Sportive



Affichette des Open 2006

Des bons résultats sportifs

En coupe de France, les messieurs montent en 2e division, les dames en 1e division.

L'Association poursuit sa politique d'équipement

- Couverture de postes de practice sans rompre l'harmonie du site.
- Des voiturettes neuves.
- Le lancement des travaux de réalisation d'un pitch and putt de 9 trous, inauguration prévue au printemps 2007

Les Open de Villarceaux

Pour 2006, cinq nouvelles compétitions en semaine (vendredi 28 avril, lundi 15 mai, vendredi 2 juin, lundi 3 juillet, vendredi 8 septembre)

Les nombreuses équipes du Club sont engagées dans des compétitions fédérales, départementales et inter-club toute l'année.

Sans oublier, bien sûr, l'école de golf.

Naissances



Yaël, né le 12 Janvier 2006, chez Monsieur et Madame PERAN
Crystal, née le 28 Janvier 2006, chez Madame FERREIRA PEREIRA
Emma, née le 1^{er} Février 2006, chez Madame JEGUES et Monsieur LOUVARD
Quentin, né le 15 Février 2006, chez Monsieur et Madame HIBERT
Nathan, né le 4 Mai 2006, chez Madame DÜR et Monsieur ANNEST
Younès, né le 14 Mai 2006, chez Madame FARNARIER et Monsieur DERRAS
Neela, née le 19 Mai 2006, chez Madame BONNOIS et Monsieur COMBI
Théo, né le 4 Juin 2006, chez Madame PINTO MENDES

Toutes nos félicitations aux parents et meilleurs vœux pour nos jeunes concitoyens.



Younès



Emma



Quentin



Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux concitoyens et nous sommes heureux qu'ils aient choisi Chaussy comme cadre de vie.

Monsieur et Madame DEMENAT et leurs enfants
Madame GABRIELLI-ZALOVIC et Monsieur ALLART
Monsieur et Madame LECLERC et leurs enfants
Madame MARTINELLI et Monsieur CARROUGET
Monsieur et Madame MORICE et leurs enfants
Madame MORIN
Madame TRAVERSE et Monsieur TREVIN

Vous allez partir en vacances, vous avez pensé aux maillots de bains, à la crème solaire, à la petite trousse de secours.

Et pour votre habitation, vous n'oubliez rien ???

- Vigilance, prévention, dissuasion, précaution
- Avisez votre gendarmerie de votre absence
- Clos, les volets ne doivent pas l'être en permanence (un voisin pourrait vous les ouvrir)
- Alarme, certains systèmes sont très dissuasifs
- Ne pas oublier de faire relever votre boîte aux lettres
- Cataloguez vos biens (photographies, n° de série, ...)
- Eclairage, une minuterie peut s'avérer efficace
- Sur un répondeur téléphonique, ne laisser aucun message indiquant votre absence

GENDARMERIE NATIONALE
26 r Crosne
95420 Magny en Vexin
Tél : 01 34 46 88 88

Si vous souhaitez que la gendarmerie connaisse votre absence estivale, bien vouloir recopier et compléter le coupon ci-dessous et le remettre à la brigade de gendarmerie de Chaussy

Nom : Prénom :
Adresse : n° Rue :
.....

Absence du : au :

